COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE DES SERVICES PUBLICS DE SARTHE

Le Mans, le 29 octobre 2026

À l'attention de Monsieur Le Préfet de la Sarthe, M Sébastien JALLET.

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h reconductible pour toutes les journées allant du jeudi 5 novembre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale du département de Sarthe, ainsi que les agent·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant ces journées.

Monsieur le préfet,

Depuis plus d'un mois, la colère gronde dans notre pays, des lycéen·nes aux étudiant·es en passant par les travailleuses·eurs et retraité·es, le constat est sans appel, l'urgence sociale doit être décrétée.

Les projets budgétaires de l'État, PLF et PLFSS, travaillés et accompagnés de la main du patronat, par le gouvernement Macron/Lecornu, sont un affront aux revendications légitimes qui ne cessent de s'exprimer aussi bien dans la rue, devant les lycées et les facultés que dans tous nos services publics. Pire, la répression et l'entrave utilisées par le gouvernement pour discréditer et jouer le pourrissement des mobilisations sont des stratégies dangereuses et irresponsables.

En effet, les événements de violences et de répression survenus dans les mobilisations lycéennes et étudiantes comme dans les cortèges syndicaux et citoyen·nes sont inacceptables. Ils fragilisent directement notre démocratie, nos libertés et sont un terreau fertile pour les porteurs de haine et de divisions à qui vous faites la courte échelle en raison de votre jusqu'au-boutisme.

La Fédération CGT des Services publics réaffirme que c'est par l'organisation des travailleuses·eurs et par la convergence des colères et des revendications que les actions déterminantes d'un rapport de force se construisent et se mènent sans violence.

Nous dénonçons fermement l'acte de violence dont a été victime notre principale dirigeante nationale fédérale et demandons aux services de l'État que toute la lumière soit faite sur les circonstances ayant mené à cet acte délictueux. Nul ne peut croire que tirer sur des syndicalistes portant une banderole, dans un cortège bien identifié, soit une erreur.

La violence est avant tout sociale. C'est celle que des milliers de travailleuses·eurs, jeunes et retraités, vivent au quotidien, en tentant de survivre face à un coût de la vie toujours plus élevé, à des salaires et traitements gelés, face à l'inaction des pouvoirs publics, face aux désastres environnementaux et aux changements climatiques.

Par les décisions et orientations politiques du gouvernement, nos services publics sont fragilisés, dégradés, à bout de souffle. La santé et la sécurité des agentes et agents publics et salarié·es sont

menacées. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

Pour autant, le scénario budgétaire et législatif, orchestré, n'est pas une fatalité. Le financement de la Fonction publique pour répondre aux attentes des lycéen·nes, étudiant·es, des agent·es publics et salarié·es ainsi que des retraité·es, est possible. Bien que le gouvernement refuse de s'y attaquer, la taxation des plus grandes fortunes, des produits financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, l'arrêt des exonérations fiscales au patronat, sont autant de mesures qui permettraient, dès à présent, de financer l'ensemble de nos services publics et qui garantiraient ainsi notre modèle de protection sociale.

C'est pourquoi, face à son irresponsabilité et son entêtement, La Fédération CGT des Services publics dépose pour l'ensemble des personnels ce préavis de grève pour les journées de grève et de manifestation du 5 novembre 2026 au 30 novembre inclus de 0 h à 24 h, afin de permettre à l'ensemble des personnels de porter les revendications suivantes :

- Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique en lieu et place du projet de baisse des budgets des collectivités de 5,6 milliards d'euros ;
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice à 6,50€ immédiatement, l'effectivité de l'égalité salariale et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;
- Un plan de recrutement et de titularisation permettant de répondre aux enjeux de lutte contre la précarité, la surcharge de travail et de répondre aux besoins de la population ;
- L'abrogation immédiate de la loi de transformation de la Fonction Publique ;
- L'arrêt immédiat de toute répression et tous actes de violence, le respect des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève et de manifester ;
- L'ouverture de négociations sur les revendications de la jeunesse avec des budgets dédiés (suppression de Parcoursup, embauches de personnel, plan d'investissement bâtimentaire).

Nous appelons l'ensemble des agentes et agents publics et salarié·es à continuer d'exprimer leurs revendications légitimes par toutes formes d'actions nécessaires et à participer aux actions et aux mobilisations qui seront organisées lors de la journée du 5 novembre 2026 et tous autres journées à venir.

Recevez, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départemental CGT
des Services publics Sarthe,
Christophe ARNAUDY

CGT TERRITORIAUX
COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE
rue d'Arcole - 72015 LE MANS CEDEX
Tél./Fax 02 43 87 63 64

Coordinateur Départemental